



Communiqué

Conseil d'Administration de la BCH

Le Conseil d'Administration de la Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) s'est réuni, ce samedi 08 avril 2023 à l'hôtel PEFACO, en sa 1^{ère} session ordinaire de l'année, sous la présidence de **Monsieur Athanase NGASSAKI**.

Plusieurs points étaient inscrits à l'ordre du jour, dont principalement l'arrêté des comptes au 31 Décembre 2022.

Ainsi, après avoir approuvé le procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 17 décembre 2022, les administrateurs ont d'une part, examiné le projet de rapport d'activités annuel de l'exercice 2022 et, d'autre part, entendu lecture du rapport des commissaires aux comptes sur le projet d'arrêté des comptes clos au 31 décembre 2022.

Poursuivant l'examen des points inscrits à l'ordre jour, le Président du Comité Permanent d'Audit a rendu compte des travaux de cet organe, notamment l'examen des comptes arrêtés au 31 décembre 2022.

Puis, après avoir pris connaissance de l'ensemble des rapports présentés, le Conseil d'Administration a procédé à l'arrêté des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022. De ce qui précède, il ressort que l'exercice 2022 s'achève sur une note positive avec **un résultat net bénéficiaire**.

De même, après lecture du compte-rendu des travaux du Comité des Risques, le Conseil d'Administration a adopté les documents suivants examinés par cet organe :

- a. Le Plan de Financement d'Urgence (PFU) ;
- b. Le système de notation interne des engagements ;
- c. La mise à jour de la cartographie des risques ;
- d. La politique de financement de l'habitat.



Banque Congolaise de l'Habitat

Enfin, le Conseil a suivi avec attention la communication portant sur le rapport annuel des activités de l'audit interne pour l'exercice 2022 (article 50 du Règlement COBAC R-201,6/04) et la présentation du rapport annuel sur l'exécution du contrôle interne, la mesure et la surveillance des risques ;

Cette première session du Conseil d'Administration s'est achevée sur une note d'encouragement adressée à la Direction Générale pour les performances réalisées au cours de l'exercice 2022 et l'exhorte à tout mettre en œuvre afin de maintenir cette dynamique positive au cours de l'exercice 2023.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président a levé la séance à 13h15.

Fait à Brazzaville, le 08 Avril 2023

Athanase NGASSAKI

Président du Conseil d'Administration